



Ils ont nettoyé le village le 25 septembre 2004 et vous raconteront cette aventure dans le prochain journal

Sommaire :

Poèmes

Compte-rendu du Conseil municipal du 22 septembre 2004

Le 14 juillet

La fête de Chézy

La sortie du 25/07/04

La brocante du 26/09/04

"L'entente Cahouzate"

Nouvelles du village

- Ligne EDF enterrée
- Les nouveaux WC
- Ordures sauvages

Le Bouquet des archers : Jeunes filles en blanc

"Les bords de champs"

Bibliothèque : Lire en Orxois,

Prochainement :

Belote, Citrouille, ADSL, déviation et détente

POEMES

N'hésitez pas à faire profiter le journal et ses lecteurs de vos préférences

Le chat ouvrit les yeux
 Le soleil y entra.
 Le chat ferma les yeux
 Le soleil y resta.
 Voilà pourquoi le soir,
 Quand le chat se réveille,
 J'aperçois dans le noir
 Deux morceaux de soleil.

Maurice Carême.



C'est un petit chat noir effronté comme un page
 Je le laisse jouer sur ma table souvent
 Quelquefois il s'assied sans faire de tapage
 On dirait un joli presse-papier vivant.

Edmond Rostand..

Responsable de la rédaction : Jacques AMET Journal tiré à 200 exemplaires
 Rédaction et relecture : Mmes QUENDEZ, F. POTEL, MM AMET, BOUGON, A. POTEL, RICHARDOT

Conseil municipal du 22/09/04

Tous les conseillers étaient présents.

Le devis, pour la pose de 6 lampadaires dans la rue de la Fontaine Rouge et le chemin de la Mu-zarde, a été réactualisé. Une demande de subvention à la DGE est lancée et dès sa réception, début 2005, les travaux pourront être entrepris.

Le paiement de l'indemnité annuelle du "percepteur municipal" a été accepté par le conseil.

Pour répondre à l'augmentation des effectifs des classes de Chézy, le conseil décide l'achat de 2 tables doubles et de 6 chaises, pour un montant de 375 €

Le conseil entérine la domiciliation de l'USEDA à Neuilly-St-Front et de la DDE à Château-Thierry.

Pour le Noël 2004, le spectacle pour les enfants aura lieu le 19 décembre dans l'église de Chézy. Il est offert par l'association "Bien Vivre à Chézy". Le conseil décide d'augmenter la dotation pour les jouets des enfants de moins de 10 ans en accordant en moyenne 16 € par enfant au lieu de 15 € et de garder le montant de 25 € pour les 10 ans et plus.

Le conseil accepte la dissolution de l'association foncière de remembrement. Les chemins ru-raux reviennent naturellement à la commune.

Pour remplacer l'employé communal, la commune a fait appel à l'association "les petits bou-lots". Il faut régler une cotisation de 15 € ce que le conseil a accepté. Elle nous a envoyé une per-sonne qui a donné toute satisfaction. Cela a permis de simplifier les problèmes administratifs. L'as-sociation paie directement la personne et fait une facture à la commune.

Le martelage du bois a été effectué, la coupe sanitaire estimée par l'ONF. Le Conseil municipal a confié la fixation du prix de retrait sur les bases convenues avec notre responsable des bois.

La première réunion de l'enquête publique sur l'assainissement a eu lieu lundi 20 septembre. Cette enquête vise au choix que la commune doit faire entre le collectif et l'individuel. Personne ne conteste la décision de réaliser un assainissement collectif. Les remarques portent sur l'implantation de la station d'épuration. Cette implantation ainsi que le choix de la station seront proposés lors de l'étude parcellaire des habitations, à venir. Cette étude englobe l'établissement d'un schéma de rac-cordement au réseau des égouts (à créer) du village, d'un devis des travaux, etc. Il sera, bien sur, tenu compte de l'environnement.

14 juillet : monument aux morts



Comme chaque an-née, quelques per-sones du village ont voulu montrer leur at-tachement aux valeurs de la République et de la France. Monsieur POTEL a rappelé les noms des habitants de Chézy qui sont morts pendant les deux guer-res et notre responsa-bilité pour le présent.



L'après-midi du 14 juillet a été animée par les archers avec leurs tirs à l'arc, pour débutants ou non, agrémentés de prix pour les gagnants. L'association "L'Entente Cahouzate" a vendu des gâteaux sur la place et ressorti les jeux que Gilles Bougon avait réalisés pour la commune.



La fête à Chézy des 11 et 12 septembre 2004

Le temps a été clément pour notre fête. Le feu d'artifice a été tiré dans de bonnes conditions vers 21h15 et la fête foraine a pu se dérouler le samedi sans problème.

Dimanche les archers ont installé leur séance de tirs dans la cour de l'école et elle a eu du succès. L'association "L'Entente Cahouzate" a vendu des gâteaux et proposé une pêche à la truite dans la fontaine de la place. Cette pêche a rassemblé petits et grands qui se sont affrontés pour montrer leur habileté. Ce dimanche a été ensoleillé, animé et vivant. Une petite fête réussie qui a permis aux familles de retrouver un moment de convivialité.



La nouvelle association à Chézy : "l'Entente Cahouzate".



La première sortie de l'association a eu lieu par très beau temps dans les bois de Chézy le 25/07/04. Cette expédition, partie de la place du village vers 10h, s'est retrouvée pour un repas convivial et champêtre vers 12h30. Moment de détente et de bonne humeur, cette marche a ravi petits et grands. Tout ce petit monde s'est retrouvé à Chézy vers 16h.



Une belle photo de la Brocante du

L'association

Comme vous avez pu l'observer, une nouvelle association a vu le jour à Chézy cette année.

L'Entente Cahouzate", c'est son nom, est née grâce à des jeunes qui souhaitaient créer un peu d'animation dans le village. A ce jour, un certain nombre d'activités vous ont été proposées auxquelles vous avez peut-être participé, comme la **vente** de gâteaux et de lots aux brocantes et au 14 juillet, la **randonnée** pique-nique cet été, la **pêche** à la truite lors de la fête à Chézy, la **sortie** botanique du 19 septembre pour apprendre à reconnaître les champignons, la **journée nettoyage** du village, en association avec l'école et "Lire en Orxois".

"L'Entente Cahouzate" a rencontré les foyers ruraux de Hautevesnes et de St-Gengoulph pour regrouper leur énergie et travailler ensemble. Nous envisageons une sortie ensemble à la mer au prochain printemps. Le coût de l'adhésion à l'association est de 15€ pour les adultes et de 5€ pour les moins de 16 ans. Cette adhésion intègre une assurance et permet de faire appel à des intervenants pour certaines activités.



L'association est ouverte à tous. Elle a pour but de favoriser les initiatives et les rapports entre les habitants du village. Si vous souhaitez créer des animations, contactez-nous et nous pourrons les réaliser ensemble. Pour nous joindre, vous pouvez laisser vos messages à la mairie ou nous téléphoner.

Les membres du bureau sont :

Isabelle FIEVEZ	Présidente
Annabelle AMET	Vice-présidente
Elisabeth MAUGE	Trésorière
Marina NIVOIX	Secrétaire



septembre 2004 à Chézy-en-Orxois.



L'EDF a enterré début juillet, une ligne à moyenne tension, du transformateur au coin de la rue du Mont en passant par la rue des Ardillières, jusqu'à la Cour à Bot. Ces travaux ont permis de supprimer la ligne aérienne qui traversait les propriétés privées du village,

Les nouvelles toilettes pour l'école et la salle communale ont été réalisées dans les délais impartis et nous sommes satisfaits du résultat. Les enfants sont contents et les utilisateurs de la salle communale n'auront plus à sortir dans la cour.



Rappel



Une nouvelle fois les bois communaux ont été pris pour une décharge à ordures. C'en est trop : entre jeudi 1^{er} juillet midi et samedi 3 juillet matin, des personnes sans scrupules ont déposé plusieurs palettes d'ordures. La mairie a déposé plainte auprès de la gendarmerie. Nous avons pourtant à notre disposition et gratuitement, une déchèterie à Neuilly-St-Front. Nous demandons à chacun d'être vigilant et de signaler à la mairie de tels agissements. Les bois communaux et l'environnement en général, sont notre patrimoine. Nous en avons hérité de nos anciens et nous nous devons de les transmettre à nos enfants dans l'état le meilleur. Ne l'oublions pas.

(Laurent SIMON)

Les bords de Champs (par Annabelle AMET)

A partir d'un document de SYNGENTRA et de l' ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

Physiquement, "**un bord de champs**" est l'espace non cultivé qui sépare la lisière d'un champ d'un obstacle naturel (cours d'eau, bois, ..) ou mis en place par l'homme (haie, chemin, ..).

On ne voit pas "**les bords d'un champ**" de la même façon suivant que l'on est agriculteur, chasseur, naturaliste ou citadin. Ils peuvent être :

- Une zone qui limite une parcelle
- Une haie qui isole et protège le bétail
- Une zone de transit pour les machines agricoles
- Une zone de chasse
- Un lieu de ballade.

(suite page de droite>

Bouquet provincial : 29 mai 2004

Des informations seront régulièrement données sur les besoins et l'avancement du projet



Jeunes filles en blanc du Bouquet de 1950
à Chézy-en-Orxois

Les responsables des "jeunes filles en blanc" pour le bouquet provincial vous informent qu'ils recherchent encore des petites filles pour le défilé, ainsi que des jeunes filles de 16 à 25 ans pour incarner la reine et ses dauphines. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès des responsables, Mmes Nathalie CHOTARD et Corinne HALLU .

Nous sommes aussi à la recherche de personnes pouvant prêter des robes blanches de mariées pour habiller la reine et ses dauphines. Merci à tous de nous aider à préparer cette grande fête.

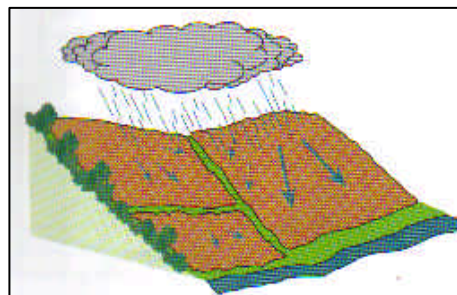
Suite de l'article : "les bords de champs" (page de gauche)

Dans une *optique purement agricole*, cet espace est réduit au minimum car il est considéré comme non rentable. D'un point de vue *cynégétique*, il permet aux animaux de circuler, s'abriter, se reproduire ou se nourrir. Pourtant, pour l'activité agricole, **"un bord de champ"**, s'il est bien "pensé", représente une source d'opportunités nouvelles.

Nous aborderons 3 aspects particuliers de cette approche : l'érosion, la pollution et la biodiversité.

L'érosion

Le vent, mais surtout l'eau sont à l'origine de l'érosion. Nous avons déjà pu observer, à Chézy, des particules de terre emportées vers le bas des pentes ou des talus qui s'effondrent. On estime à 20 tonnes par hectare et par an la perte de matière pour les zones cultivées dans le Nord-Est de la France. Cela entraîne aussi des problèmes de voirie. Il a été démontré, dans les secteurs où l'érosion pose de graves problèmes, qu'une simple bordure de 6 mètres de large, enherbée avec des graminées, peut endiguer ce phénomène.



La pollution et la biodiversité

seront développées dans le prochain numéro.



LIRE en ORXOIS

HORAIRES d'ouverture

Le mercredi de 16h à 17h30 et le samedi de 15h à 16h.

Les lundis et mardis en fin d'après-midi sont consacrés aux scolaires, qui utilisent largement les livres et documents (environ 3.000). Ils sont d'ailleurs en train d'apprendre, avec leurs enseignants, à mieux les classer, et donc trouver et ranger (méthode de la "marguerite).

Le bibliobus de la BDP est passé en septembre et ce sont plus de 1.000 ouvrages qui sont maintenant en prêt à Chézy. **Cotisations sur place. Jusqu'à 18 ans : 2,30 € et au-delà 7,50 € (par famille).**

Françoise POTEL

INFORMATIONS DIVERSES

Citrouilles

A l'initiative de "Lire en Orxois", faisons la fête le **mercredi 27 octobre** de 14h à 17h :

°° Salle communale : soupes et tourtes à la citrouille préparées par les enfants et dégustées vers 16h45.

°° A la bibliothèque : histoires et contes à écouter et lire.

Attention : Pour aller à Château Thierry, une déviation va être mise en place à Chézy du 2 au 10 novembre. Il faudra passer par Gandelu car la route de Chézy à Vinly va être refaite.

Prochains concours de BELOTE

à Chézy, au profit du Bouquet des Archers, les samedis 20 novembre et 18 décembre 2004 et le 22 janvier 2005.

Venez nombreux.



ADSL

Une excellente nouvelle : Il y a de bonne raison d'espérer avoir "ADSL" avant la fin de l'année. Le Conseil Régional et France Télécom annoncent la mise en service ADSL **pour le 17/11/04**.

°°°°°°°°°° **DETENTE** °°°°°°°°°°

Question

Que représente "**1 milliard**" ? Cela n'a finalement aucune consistance dans nos esprits si ce n'est la notion de gigantisme. Alors, d'après vous, combien faudrait-il à un homme pour compter jusqu'à un milliard ?

Et à l'inverse, savez-vous qu'il suffit d'un milliardième de gramme de salive pour travailler sur l'ADN.

(réponse dans le prochain journal)

Nous avons aussi dans le village des jardiniers qui font des merveilles.

Chez Mr et Mme Durand ce tournesol fait plus de 4 mètres et les enfants peuvent essayer, comme dans "Jack et le haricot magique", de l'utiliser pour monter bien haut : jusqu'au soleil ?

Pensez à regarder les informations affichées à la mairie qui annoncent des événements qui peuvent vous concerner : interruption électrique ou téléphonique pour travaux, poubelles ...



RAPPEL : Les permanences du secrétariat de la Mairie ont lieu les **Mardis** de 17 à 19 heures et les **Jeudis** de 9 h à 11 heures. Il est possible d'avoir un rendez-vous en dehors de ces jours, en téléphonant au **03 23 71 41 20** et en laissant un message, pour que l'on puisse vous rappeler et convenir d'une date.

Le samedi de 11 h à midi permanence d'élus : passez nous voir.